

RACCORDEMENT AU CHAUFFAGE A DISTANCE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU PROPRIÉTAIRES N'HABITANT PAS À GLAND

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à		Zone réservée à l'Administration
Titulaire du compte:		
Nom de l'institution bancaire et adresse:		
Numéro IBAN:		
Planning des travaux		
Date début des travaux:		
Date mise en service:		
Coût des travaux : CHF		

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	
Surface de référence énergétique (SRE): m ²	

Caractéristiques de l'installation	
Puissance du raccordement au CAD (kW) :	Type de chauffage remplacé :
Coût du forfait de raccordement :	Consommation totale du bâtiment :

Documents à joindre à la demande	
<input type="checkbox"/> Offre du fournisseur des équipements incluant prix, descriptif technique, plan et schéma de l'installation	
<input type="checkbox"/> Proposition de contrat de fourniture de chaleur	
<input type="checkbox"/> Copie des consommations du bâtiment	
<input type="checkbox"/> Copie de la demande de subvention cantonale	

Documents à transmettre pour le versement de la subvention	
Copie des factures nominatives acquittées des travaux	
<input type="checkbox"/> Photographies de l'installation	

Conditions d'octroi	
Habitat individuel, collectif ou bâtiment commercial : 15 % du forfait de raccordement, plafonné à CHF 10'000.-	<ul style="list-style-type: none"> Octroi conditionné à la décision cantonale d'octroi de subvention. Les conditions d'octroi de la subvention cantonale s'appliquent. Offre valide jusqu'au 31 décembre 2026 dans la limite du budget disponible. La demande doit se faire avant le début des travaux.
Procédure	
<ul style="list-style-type: none"> La demande est à adresser à l'Office du développement durable avant le début des travaux et au plus tard le 31 décembre 2026. <p>Office du développement durable Secrétariat Municipal Grand'Rue 38 1196 Gland</p> <ul style="list-style-type: none"> Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur. La Ville examine la demande et informe le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention. En cas d'octroi, la subvention est promise pour une année. Une fois l'installation achevée et dans les deux mois suivant la date de mise en service, le requérant doit transmettre les documents requis pour le versement de la subvention. La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis. 	Tél : 022 354 55 50 e-mail : durable@gland.ch

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans les directives de la Municipalité concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Lieu et date:

Signature du propriétaire
du bâtiment/de l'installation
(ou son représentant/administrateur):